



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Yves Rouyet
Echevin de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 16/02/2023

N/Réf. : IXL20292_704_PU
Gest. : AA
V/Réf. : CIT/URB/AS/PU2022/437-126/14-14A
Corr: Francis Dusenge
NOVA : 09/XFD/1858758

IXELLES. Place Fernand Cocq 14-14A
(= Zone de protection du site de l'Hôtel communal et son jardin - ancienne demeure Charles de Beriot et la Malibran)
PERMIS D'URBANISME : modifier la façade au niveau du rez-de-chaussée commercial et placer deux enseignes, ainsi que mettre en conformité le placement d'un conduit de hotte

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 06/02/2023, reçu le 07/02/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/02/2023, concernant la demande sous rubrique.

Étendue de la protection

La demande intervient sur le rez-de-chaussée d'un immeuble situé dans la zone de protection du site de l'Hôtel communal et son jardin - ancienne demeure Charles de Beriot et la Malibran)



© Google Street view



© Brugis

Analyse de la demande

La demande de permis porte sur le réaménagement de la devanture commerciale et se synthétise de cette manière

- Agrandissement baie: retrouver dimensions originelles.
- Pas d'intervention structurelle.
- Pose de carrelages blancs.
- Châssis en bois peints dans une teinte aubergine.
- Placement de 2 enseignes (carrelées blanches).



Dessins extraits du dossier

Avis




© Google streetview

La CRMS est favorable à la proposition qui permet d'améliorer la situation actuelle et devrait entraîner une dynamique positive pour la remise en état de toute la façade, dont l'enduit et la porte d'entrée d'accès aux logements, particulièrement peu harmonieuse avec la typologie du bien. La CRMS attire par ailleurs l'attention sur le risque de fragilité de conduire le carrelage jusqu'au pied de façade. Elle recommande le recours à un dispositif plus résistant (NB : sur les dessins d'archives : allège au niveau de la devanture et soubassement sous les pilastres)

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
 Secrétaire adjointe


C. FRISQUE
 Président

c.c. : mleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ; grobart@urban.brussels ; svanwayenberge@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; francis.dusenge@ixelles.brussels